

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Finance numérique. Coordonner son avènement

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Finance numérique. Coordonner son avènement, 2017*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 16.05.2025.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Geld, Währung und Kredit	1
Kapitalmarkt	1

Abkürzungsverzeichnis

EFD	Eidgenössisches Finanzdepartement
SECO	Staatssekretariat für Wirtschaft
SNB	Schweizerische Nationalbank
FINMA	Eidgenössische Finanzmarktaufsicht
SIF	Staatssekretariat für internationale Finanzfragen

DFF	Département fédéral des finances
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
BNS	Banque nationale suisse
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
SFI	Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Währung und Kredit

Kapitalmarkt

MOTION
DATUM: 14.12.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Les mutations structurelles engendrées par la numérisation transforment notre société. Le secteur de la finance n'échappe pas à cette révolution. De nouveaux acteurs et de nouvelles solutions inondent la finance numérique. Afin de prendre en compte ces acteurs innovants et de garantir une réglementation adéquate, Claude Bégli (pdc, VD) propose la **création d'un poste de coordinateur pour assurer l'avènement de la finance numérique**. Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion du député vaudois. Il a estimé que plusieurs autorités fédérales comme le Département fédérale des finances (DFF), le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), la Banque nationale suisse (BNS) ou encore l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) assuraient déjà une transition optimale. De plus, il a précisé que le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI) garantissait la coordination voulue par la motion. L'objet a été retiré.¹

1) BO CN, 2017, pp.2172